



Bâtiment - Travaux Publics
1 MORT PAR JOUR
Pénibilité, Retraite à 55 ans



NOUS NE VOULONS PLUS MOURIR AU TRAVAIL !!!

L'Organisation Internationale du Travail a décidé, en 1996, de la création d'une Journée Mondiale de la Sécurité et de la Santé au Travail. Notre fédération en a fait depuis, face à l'hécatombe dans nos métiers, la journée d'hommage aux victimes.

Depuis 28 ans que cette journée existe, le carnage continue ! Pire encore, car comme l'avait prédit la CGT, la suppression des CHSCT par les ordonnances MACRON ont un effet catastrophique sur la mortalité au travail. Nous sommes passé de 530 morts en 2017 (tous métiers confondus) à plus de 800 actuellement.

Il y a, en tout, plus de 600 000 accidents du travail déclarés par an en France à la CPAM. Mais nous savons très bien que ce chiffre est très largement diminué par les non-déclarations dans les entreprises, par les pressions sur les salariés, par les contestations quasi systématiques des accidents par les employeurs.

Ce triste record représente le double de la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne et place la France, avec 3,53 morts au travail pour 100 000 travailleurs, loin derrière les pays ayant une réelle prise en compte de la sécurité au travail comme les Pays-Bas (0,48) et la Suède (0,72).

Pour autant, l'exemple de la Charte régissant les chantiers des JO démontre que ces morts au travail ne sont pas une fatalité. Avec une réelle volonté politique, consistant à donner plus de moyen aux organisations syndicales ainsi qu'à l'inspection du travail, permettant des visites de chantiers plus régulières et inopinées, nous pouvons éviter les accidents mortels.

Un refus de l'exécutif de donner ces moyens pourrait être interprété comme un acte de complicité pour homicide volontaire, que nous revendiquons comme sanction contre les patrons responsables, souvent par cupidité, de la mise en danger des salariés.

Nous appelons l'ensemble des salariés de nos professions à participer massivement aux actions prévues sur leurs territoires, le jeudi 25 avril 2024 pour ne plus voir des salariés perdre leur vie en essayant de la gagner.



Bâtiment - Travaux Publics
1 MORT PAR JOUR
Pénibilité, Retraite à 55 ans

